**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1957)

**Rubrik:** Information, presse et publications

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# VIII. INFORMATION, PRESSE ET PUBLICATIONS

L'activité du CICR dans le domaine de l'information est primordiale. Pour pouvoir remplir sa mission, le Comité international doit avoir la confiance et l'appui de l'opinion publique. Il lui faut donc, par un effort de propagande, créer un climat favorable à cette confiance, afin d'accroître l'efficacité de la Croix-Rouge en général et des délégués du CICR en particulier. C'est cette liaison avec l'opinion publique que le Service de presse et d'information du CICR assure méthodiquement.

\* \*

En 1957, le Service de presse et d'information du CICR a été réorganisé et sa direction a été confiée à un journaliste professionnel <sup>1</sup>.

Au cours de l'année, le Service de presse et d'information a eu des activités variées :

### Relations avec la presse internationale

Les relations du CICR avec la presse — parlée, écrite et filmée — de tous les pays sont constantes et un grand nombre de journalistes viennent se documenter au siège du Comité international de Genève. Une collaboration suivie a été établie tant avec la presse suisse et internationale, accréditée à Genève,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. Georges A. Fiechter.

qu'avec les rédactions des grands journaux des deux hémisphères.

Il arrive souvent que le CICR ne puisse immédiatement donner de la publicité à l'une de ses actions, dans l'intérêt de celles-ci. Mais, aussitôt qu'il le peut, le CICR informe la presse.

Ainsi, en 1957, 79 communiqués de presse ont été diffusés, en français, anglais, allemand et espagnol. Portant l'entête « CICRPRESS », ils ont été envoyés à quelque 400 agences de nouvelles, correspondants de journaux et rédactions, de même qu'au corps diplomatique, aux Croix-Rouges nationales et à diverses institutions internationales. La transmission de ces textes par les téléscripteurs aux agences de nouvelles et aux rédactions des principaux quotidiens leur a assuré une large et immédiate diffusion. Le CICR a recueilli des coupures de journaux, totalisant plus de 200.000 lignes, reproduisant tout ou partie de ses communiqués.

Un service spécial d'information a fonctionné pendant la XIX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge à la Nouvelle-Delhi. Il a émis toute une suite de nouvelles concernant les débats et les a télégraphiées à Genève d'où elles ont été rediffusées à la presse par téléscripteur.

A son retour de la Nouvelle-Delhi, M. Léopold Boissier, président du CICR, a donné une conférence de presse à laquelle ont assisté de nombreux journalistes.

### Radiodiffusion et télévision

Dans ce domaine, le Comité international a, comme on le sait, un Bureau des activités humanitaires et un Bureau de la Radiodiffusion et télévision. Placés sous la responsabilité du chef d'information du CICR, ces deux services, sous l'autorité administrative du Directeur de Radio-Genève 1 où ils ont leur siège, sont gérés par un Conseil de direction composé de personnalités du CICR et de la Radio 2.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. René Dovaz.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> CICR: M. le D<sup>r</sup> E. Gloor, ancien vice-président, MM. J. S. Pictet, directeur des Affaires générales et G. A. Fiechter, chef d'information; Radio: MM. R. Dovaz, R. de Reding, P. Borsinger, conseillers radiophoniques du CICR.

Le Bureau de Radiodiffusion et Télévision <sup>1</sup> a été réorganisé; il occupe maintenant les studios du Groupe Inter-Croix-Rouge à Radio-Genève et rassemble les éléments nécessaires à la production des émissions radiophoniques et télévisées du CICR. Il assure également l'administration de la longueur d'onde attribuée au Comité international et, en ce qui concerne la radio, établit la liaison entre le CICR, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et les autres institutions. Il met au point les procédés propres à assurer, même en temps de crise, les communications rapides du CICR et de son Agence de renseignements sur les prisonniers de guerre et les civils.

Le Bureau des activités humanitaires <sup>2</sup> est, pour sa part, chargé de la production et de la diffusion des émissions radiophoniques de caractère humanitaire.

En 1957, ces deux bureaux ont eu les activités suivantes :

1. Emissions d'essai 1957. — Les Conférences internationales de Télécommunications ont attribué au CICR la longueur d'onde de 41 m. 61, 7210 kcl, appartenant à la Suisse.

La Confédération helvétique met aussi à la disposition du Comité international les installations de son Institut d'Ondes courtes. Ce privilège exceptionnel permettrait au Comité international de communiquer avec le reste du monde en cas de conflit. Cela, pour coordonner, de Genève, le travail de ses délégués, pour déclencher des actions de secours, assurer l'échange de nouvelles de prisonniers de guerre et de civils, envoyer par radiotéléphotographie des listes de détenus, de décédés et de disparus, et rappeler aux belligérants les principes humanitaires des Conventions de Genève.

Dès à présent, le CICR étudie le champ d'écoute de sa longueur d'onde, afin d'en connaître les fluctuations possibles et d'en dresser le relevé. Onze ans au minimum sont nécessaires à l'établissement d'un tel document technique dont les données dépendent du cycle régulier et permanent du système solaire. Cette étude se fait au moyen d'émissions d'essai, diffusées à des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dirigé par M. Georges Kuhne.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dirigé par M. Robert Ferrazino.

heures et des époques différentes. Chaque émission est annoncée et le CICR envoie des « cartes d'écoute » à un large groupe de correspondants, spécialistes ou non, prêts à aider le CICR. Le dépouillement de ces rapports d'écoute permet de reconnaître l'aire de diffusion et de déterminer, pour chaque zone, l'heure de réception la plus favorable. Le CICR lance ainsi, depuis 1951, des émissions d'essai sur sa longueur d'onde. Celles de 1957 eurent lieu les 25, 27 et 29 juin, le matin et à midi, sur antenne dipôle omnidirectionnelle avec une puissance de 100 kW. et, l'après-midi et le soir, avec une puissance de 25 kW. Quelque 150.000 auditeurs suivirent ces émissions dont les résultats furent très satisfaisants puisque le CICR reçut, en tout, 2.875 rapports d'écoute et 44 enregistrements, provenant de 45 pays des cinq continents.

Pour la première fois, d'assez nombreux rapports parvinrent des pays de l'Est européen. (Institutions d'Etat telles que P.T.T. ou Radiodiffusions nationales).

Le public connaît encore mal l'existence de l'onde intercroixrouge et son exploitation ne va pas sans entraîner de nombreuses confusions. En effet, certains émetteurs utilisent indûment la fréquence de 7210 kcl. — celle du CICR. Parmi eux :

12 kW	6-23 h. GMT	
20kW	4-16 h. GMT	
100 kW	0-24 h.	
40 kW 100 kW	12-15 h. GMT 15-17 h. GMT 17-20 h. GMT 22-12 h. GMT 8-10 h. GMT	Suivant les saisons
20 kW	o-13 h. GMT	
100 kW	1-13 h. GMT	
5 kW	6-19 h. GMT 15-23 h. GMT	
	20kW 100 kW 100 kW 100 kW 40 kW 100 kW	20kW 4-16 h. GMT  100 kW 0-24 h. 100 kW 0-24 h. 100 kW 0-24 h. 100 kW 0-24 h. 40 kW 12-15 h. GMT 17-20 h. GMT 17-20 h. GMT 22-12 h. GMT 8-10 h. GMT 20 kW 0-13 h. GMT 100 kW 1-13 h. GMT 5 kW 6-19 h. GMT

	100 kW	3-4	h.	GMT
		4-5	h.	GMT
		5-6	h.	GMT
		13-14	h.	GMT
		14-16	h.	GMT
		17-18	h.	GMT
		23-24	h.	GMT
		100 kW	4-5 5-6 13-14 14-16 17-18 18-19	9.

Dans cette liste, fournie par l'Union internationale des Télécommunications, ne figurent que les principales stations. Les heures indiquées sont celles qu'annoncent les administrations, mais ne sont pas nécessairement utilisées pendant toute l'année. Cette situation, souvent gênante en temps ordinaire, pourrait se révéler catastrophique en cas de conflit.

2. Emission internationale de la Croix-Rouge. — Comme chaque année, l'émission internationale de la Croix-Rouge a eu lieu le 8 mai, de 20 h. 30 à 21 h.; elle comprit la première audition d'une œuvre musicale du compositeur suisse Pierre Wissmer, intitulée « Clamavi ». Elle fut interprétée par l'Orchestre de la Suisse romande, dirigé par le compositeur. L'émission fut diffusée simultanément par 16 émetteurs d'expressions française, allemande, italienne et serbo-croate.

Un message du Président du CICR fut également entendu. Enregistré en plusieurs langues, sur bande magnétique, il fut expédié à 50 pays. Ceux-ci le diffusèrent lors de la Journée universelle de la Croix-Rouge.

Des émissions spéciales, réalisées par le Service suisse des ondes courtes, relayant d'abord les faisceaux linguistiques français, allemand et italien et diffusant ensuite des programmes en anglais et en espagnol, complétèrent cet ensemble de transmission.

La simultanéité de cette diffusion sur la presque totalité du réseau européen, ainsi que son adaptation dans toutes les langues du vieux continent lui assurent un maximum d'écoute; son nombre d'auditeurs est estimé à 30 millions.

3. Emissions pour la collecte du CICR. — En 1957, une quinzaine d'émissions ont été mises sur pied pour préparer et

soutenir, sur le plan radiophonique, la collecte annuelle du CICR en Suisse 1.

4. Message de fin d'année 1957. — Le message de fin d'année de M. Léopold Boissier, a été émis en 6 langues <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Radio Sottens

Slogans Genève, Lausanne: fin août jusqu'au 15 septembre.

Pièce radiophonique Genève: 2 sept. (Opération Liberté).

Actualités Genève: 2 sept. (Instants du Monde) MM. F. Siordet -P. Gaillard.

Les Institutions et les Hommes, Genève: 6 sept. Principes de la Croix-Rouge (M. J. Pictet).

Les Institutions et les Hommes, Genève : 13 sept. (M. C. Ammann).

Emission de poésie dédiée à M. Boissier, Genève: 15 sept. (Isabelle Villars).

#### RADIO BEROMÜNSTER

Slogans, Zurich: du 1er au 15 septembre.

Actualités, Zurich: 30 août (M. G. Rutishauser).

Actualités, Zurich: 6 sept. (M. Thudichum).

Actualités, Zurich: 11 sept. (M. R. Gallopin).

#### RADIO LUGANO

Slogans, Lugano: du 31 août au 21 septembre.

Actualités, Lugano: adaptation de l'interview de MM. F. Siordet et P. Gaillard.

Pièce radiophonique, Lugano: 17 sept. Adaptation de la pièce « Opération Liberté ».

<sup>2</sup> En français: Suisse, France, Belgique, Luxembourg, Monte-Carlo. Canada, Algérie, Maroc, Tunisie;

Ondes courtes suisses.

En allemand: Suisse, Allemagne, Berlin, Autriche; Ondes courtes suisses.

En anglais: Australie, Nouvelle-Zélande, Inde, Pakistan, Canada; Ondes courtes suisses.

(La Grande-Bretagne et les Dominions ont reçu les textes français et anglais par lettre.)

En espagnol: Espagne;

Ondes courtes suisses.

(Les pays d'Amérique latine ont reçu les textes français et espagnol par lettre.)

En italien: Suisse, Italie;

Ondes courtes suisses.

En arabe: Maroc, Tunisie, Algérie, Libye, Egypte, Soudan, Jordanie, Syrie, Liban, Irak, Arabie Séoudite.

5. Emissions à destination de la Hongrie. — Au début de l'année 1957, vu la reprise des communications télégraphiques, téléphoniques et postales entre la Hongrie et le reste du monde, le Service de Radiodiffusion du CICR interrompit ses émissions exceptionnelles à destination de ce pays. Seuls furent diffusés des messages adressés, par des Hongrois réfugiés, à leurs familles restées en Hongrie. Vingt-sept mille messages furent ainsi lancés sur les ondes jusqu'à fin janvier 1957, date à laquelle cessa ce service.

C'est la première utilisation pratique de la longueur d'onde attribuée au CICR, soit 41 m. 61.

- 6. Emissions d'actualité. En 1957, les services radiophoniques du CICR ont réalisé 174 émissions diverses. Diffusées pendant 70 heures, sur les ondes de 62 pays dans les cinq continents, elles ont pu être entendues par près de 330 millions d'auditeurs <sup>1</sup>.
- 7. Emissions en langue espagnole. En 1957, M. J. J. Gomez de Rueda a présenté au public latino-américain 26 émissions en langue espagnole, diffusées par le Service suisse des Ondes courtes, sous le patronage du CICR. Ces chroniques auxquelles leur auteur apporte sa très grande connaissance de la pensée de la Croix-Rouge, sont très écoutées et commentées. La plupart sont ensuite reproduites par la presse d'Amérique du Sud ou les Revues de Sociétés nationales de la Croix-Rouge.
- 8. Emissions en langue arabe. Il fallut plusieurs années pour organiser des émissions hebdomadaires en langue arabe, diffusées sous l'égide du CICR par le Service suisse des Ondes courtes; introduire une langue supplémentaire dans les programmes de cet émetteur n'était pas chose aisée. On y parvint grâce à M. Paul Borsinger, directeur du Service suisse des Ondes courtes et conseiller radiophonique du CICR.

Le CICR prépare, enregistre et assume la responsabilité morale de ces émissions en langue arabe que le Service suisse

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nombre d'auditeurs calculé sur la base des statistiques de l'Union européenne de Radiodiffusion.

des Ondes courtes diffuse. C'est ainsi que la première émission en langue arabe eut lieu, le 12 juillet 1957, sur les longueurs d'onde de 16 m. 93, 17.720 kc/s et 25 m. 28, 11.865 kc/s, la puissance d'émission étant de 100 kW <sup>1</sup>.

La réalisation de ces programmes en langue arabe a été confiée à M. Ibrahim Zreikat. Ces émissions de 15 minutes, sont diffusées chaque samedi à 19 h. 15 (heure suisse). Des milliers d'auditeurs les écoutent.

9. Reportages. — La XIX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge a encore resserré la collaboration entre le CICR, Radio-Genève et le Service suisse des ondes courtes. Un reporter de langue française et un reporter de langue anglaise représentaient ces deux dernières à la Nouvelle-Delhi.

Le reporter de langue française <sup>2</sup> a diffusé, sur les ondes de la Radio-Suisse romande, onze commentaires, dont le relais en allemand et en italien a été assuré par les studios de la Suisse alémanique et italienne. D'autres postes européens ont retransmis certaines de ces émissions.

Les reportages du commentateur <sup>3</sup> de langue anglaise ont été diffusés par le Service suisse des ondes courtes à destination des pays du Commonwealth britannique, des Etats-Unis et du Canada.

Une dizaine de documents sonores sur le CICR ont également été présentés sur les ondes de la Radio indienne.

Enfin, une interview du Président du CICR, à son retour de la Nouvelle-Delhi, fut diffusée à 9 reprises par le Service suisse des Ondes courtes.

10. **Télévision.** — Emission du 8 mai 1957. — Pour le 8 mai journée universelle de la Croix-Rouge, un film, d'une durée de 16 minutes, montrant les activités du CICR et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pendant les événements de Hongrie a été réalisé. Il a été diffusé par les émetteurs de télévision des 15 pays suivants:

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette longueur d'onde devait être modifiée par la suite et les émissions sont diffusées sur 16 m. 87 (17.784 kc/s) et 19 m. 60 (15.305 kc/s).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> M. Robert Ferrazino.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> M. Russel Henderson.

Italie Portugal Autriche Belgique Royaume-Uni Japon Suède Danemark Luxembourg Espagne Monaco Suisse Pays-Bas France Yougoslavie

Emission pour la collecte du CIRC. — Pour appuyer la collecte annuelle du CICR en Suisse, au mois de septembre 1957, les émetteurs romand et alémanique de télévision diffusèrent 4 interviews de délégués du CICR 1.

### Revue internationale de la Croix-Rouge

Les événements qui ont agité le monde en 1957 ont eu leurs répercussions sur l'activité du CICR; la Revue internationale de la Croix-Rouge, organe officiel du Comité international 2, s'en est largement fait l'écho. Elle a relaté, dans les « Nouvelles brèves » ou sous forme d'articles, les différentes phases de la vaste action de secours entreprise par la Croix-Rouge lors des événements de Hongrie et de Suez. Les missions accomplies par les délégués en Allemagne et dans les pays de l'Est, notamment en vue du regroupement des familles, de même que dans le Proche-Orient, en Afrique du Nord, à Chypre et au Kénia, y ont été évoquées.

M. X. Leclainche, directeur général de l'Assistance publique à Paris, a signé un important article intitulé « Il faut humaniser l'hôpital » et M. P. Villetorte, commissaire principal de la police française, un mémoire sur l'application par les forces de police d'une convention protégeant les personnes en cas de troubles intérieurs. D'autre part, M. B. de Rougé, Secrétaire général de la Ligue a écrit un remarquable article sur l'action de cette

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Télévision romande

<sup>2</sup> septembre, Genève: Interview M. M. Thudichum. 9 septembre, Genève: Interview Dr L. Gailland.

TÉLÉVISION ALÉMANIQUE

<sup>6</sup> septembre, Zurich: Interview M. M. Thudichum. 11 septembre, Zurich: Interview M. R. Gallopin - D<sup>r</sup> Redli.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Rédacteur en chef, M. J.-G. Lossier.

institution en faveur des réfugiés hongrois. Citons encore une importante étude sur la Garde aérienne suisse de sauvetage.

Sous la rubrique « Nouvelles de Sociétés nationales », ont paru de nombreux articles, écrits spécialement pour la Revue, par les Croix-Rouges nationales concernant leurs principales activités. Ils témoignent du dévouement et de l'ingéniosité dont elles font preuve dans leur lutte contre la souffrance.

La Revue internationale a évoqué la préparation de la XIX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et reproduit les Résolutions de cette Conférence. La Revue a terminé, en 1957, la publication du « Projet de Règles limitant les risques courus par la population civile en temps de guerre », qui fut présenté à la Nouvelle-Delhi. Y parurent encore un important article de M. C. Pilloud, sur les réserves exprimées aux Conventions de Genève.

Afin de faire revivre les hautes figures du passé de la Croix-Rouge, la Revue internationale a consacré, cette année, au Dr Louis Appia, l'un des membres éminents du « Comité des Cinq » qui fut à l'origine du mouvement, une longue étude parue en plusieurs livraisons, sous la signature de M. R. Boppe.

Diverses chroniques furent également publiées.

Les Suppléments en langue anglaise, allemande et espagnole ont reproduit quelques-uns des articles parus dans la Revue et les principales nouvelles ayant trait à l'activité traditionnelle du CICR.

### **Films**

Le CICR a préparé un court métrage retraçant ses activités récentes. Les documents destinés à ce film, qui sera présenté au public en 1958, ont été rassemblés par le Service de presse et d'information. Sa réalisation a été confiée au cinéaste Charles Duvanel.

Grâce au Gouvernement de l'Inde, des prises de vues furent faites pendant la XIX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge. Mis à la disposition des compagnies distributrices d'actualités, par l'entremise de la Chambre syndicale de la Presse filmée, ce film a été inclus dans un grand nombre de bandes d'actualités.

La filmothèque du CICR a été, tout au cours de l'année, mise à contribution. Des films montrant les activités du Comité international furent projetés, à plus de deux cents reprises, devant des groupes de visiteurs. Ils furent également expédiés à diverses Sociétés nationales, Ambassades ou Organisations qui les demandaient.

### Conférences et demandes de documentation

De nombreuses causeries sur les activités, l'histoire et la structure du CICR ont été faites, soit à des groupes de personnes venues au siège du CICR, tel celui des étudiants de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes internationales, soit lors de congrès, réunions et séminaires en Suisse ou à l'étranger.

M. J. Pictet, directeur des Affaires générales du CICR, a parlé deux fois, à Berne, à l'intention des stagiaires du Département politique fédéral suisse.

M. Boissier a prononcé, le 22 mai, une importante conférence à l'Assemblée internationale du Rotary Club, tenue à Lucerne. Il a également fait un exposé « Au temps de Florence Nightingale et d'Henry Dunant » à la séance d'ouverture des journées médicales de Bruxelles.

Le Service de presse et d'information a répondu à quelque 350 demandes de documentation.

# **Photographies**

Le CICR a développé son service photographique. Un plan de classement systématique a été établi pour la conservation des quelque 80.000 documents photographiques que contiennent ses archives.

En outre, grâce à un don de la Maison Ernst Leitz, à Wetzlar, le laboratoire de photos du CICR sera équipé, au début de 1958, d'appareils modernes permettant la reproduction et l'agrandissement de ses photographies et documents.

En 1957, plus de 500 photographies provenant du CICR ont été publiées dans la presse suisse.

### **Expositions**

Le CICR a préparé une série de panneaux et montages photographiques illustrant ses diverses activités. Ils ont été inclus dans l'exposition « La Croix-Rouge dans le monde » présenté à la Nouvelle-Delhi, lors de la XIXe Conférence internationale de la Croix-Rouge. Cette exposition fut inaugurée par le Chef de la Délégation gouvernementale suisse, Monsieur l'Ambassadeur Paul Ruegger.

Le service de presse et d'information a mis au point la décoration et l'aménagement de la partie réservée au CICR dans le Pavillon de la Croix-Rouge internationale à l'Exposition universelle de Bruxelles.

### **Publications**

Le CICR a édité, en 1957, les publications suivantes :

Rapport d'activité concernant l'année 1956 (français, anglais, espagnol, édition allemande ronéographiée). Genève, 1957, 90 p.

Les Réserves aux Conventions de Genève de 1949, par Claude Pilloud, chef du Service juridique du Comité international de la Croix-Rouge. Genève, 1957, 29 p.

Rapport sur l'action de secours en Hongrie, octobre 1956—juin 1957 (français, anglais, espagnol, allemand), 61 p. Genève 1957.

Résolutions. XIX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, la Nouvelle-Delhi, octobre-novembre 1957 (français, anglais et espagnol). Genève, 1957, 26 p.

Le Comité international a, en outre, confié à l'un de ses anciens collaborateurs <sup>1</sup>, la rédaction d'une Histoire des origines et des activités du CICR. Cet ouvrage paraîtra pour les Fêtes qui marqueront le Centenaire de la Croix-Rouge en 1963.

## Propagande pour la collecte du CICR en Suisse

En collaboration avec l'organisateur de la collecte annuelle du CICR en Suisse 2, une série d'émissions de radio et de télé-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. Pierre Boissier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> M. Charles Ammann.

vision a été organisée <sup>1</sup>, des articles ont été préparés et diffusés et des photos ont été remises aux quotidiens et hebdomadaires suisses. Des documents destinés directement au public ont également été établis.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir p. 73.